



DÉFINITIONS SECTORIELLES

En tant qu'association touristique sectorielle, Événements Attractions Québec doit clairement définir qui elle représente afin d'offrir des services adaptés aux besoins de ses membres. Voici les définitions d'attractions touristiques, de corporations touristiques et d'événements telles qu'établies par ÉAQ, ainsi que les définitions d'un touriste et d'un excursionniste utilisées dans le secteur touristique.

Définition d'un excursionniste : Visiteur temporaire dont le séjour ne dépasse pas 24 heures dans le pays visité (y compris les voyageurs en croisière).

Définition d'un touriste : Personne en déplacement d'affaires ou de loisir à une distance supérieure à 80 km de son point de départ, pour une durée supérieure à 24 heures, consommant des services ou des produits touristiques

ATTRACTIONS ET CORPORATIONS TOURISTIQUES

Définition d'attraction touristique selon ÉAQ : Un lieu ou un produit, aménagé, construit ou créé, à caractère saisonnier ou permanent, qui possède la capacité d'attirer des excursionnistes et touristes grâce à une caractéristique distinctive.

CATÉGORIES

Catégories d'attractions touristiques qui peuvent être membre :

- Activité Autochtones
- Activité hivernale
- Activité récréative et sportive intérieure
- Activité récréative et sportive extérieure
- Agrotourisme
- Casino et salons de jeux
- Circuit touristique et tour guidé
- Croisière
- Hébertisme aérien
- Jardin
- Mine ou caverne
- Musée et centre d'interprétation
- Parc aquatique
- Parc d'attractions et thématiques
- Parc et site naturel
- Site historique, patrimonial et religieux
- Spa nature
- Théâtre et lieu de diffusion culturelle
- Visite industrielle
- Zoo et aquarium

Définition de corporation touristique selon ÉAQ : Regroupement local, régional ou national ayant pour objectif le soutien et la promotion des attractions touristiques et/ou des festivals et événements, ainsi que la mise en valeur de l'offre touristique.

FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Définition d'événement selon ÉAQ : Une activité ou un ensemble d'activités d'animation se déroulant autour d'un thème central et selon une programmation ayant une durée limitée.

Catégories d'événements qui peuvent être membre :

- Festival, fête populaire ou carnaval
- Fête commémorative
- Manifestation sportive
- Exposition agrotouristique ou artisanale

THÉMATIQUES

Catégories

- Expositions agricoles et horticulture
- Art littéraire et poésie
- Art visuel et nouvelles technologies
- Artisanat et métiers d'art
- Cinéma et théâtre
- Couleurs d'automne
- Rodeo Western
- Gastronomie et dégustation
- Environnemental et Éco-responsable
- Ethnique et folklorique
- Événements Autochtones
- Familial et populaire
- Événements hivernaux et de Noël
- Fête nationale
- Feux d'artifice
- Historique et commémoratif
- Humour, cirque et arts de la rue
- Montgolfières
- Musical
- Sportif
- Voitures et Camions